

Catégorie	Entraînements		Educateur référent
	Jour	Heures	
Baby athlé 2019 et après	Samedi	9h30-10h30*/ 10h30-11h30*	Audrey
Eveil athlé (2016 – 2018) et Poussins (2014– 2015)	Mercredi	10h30 - 12h00* 15h30 – 17h00* 17h30 – 19h00*	Audrey
Benjamin (2012– 2013) et Minime (2010– 2011) Demi-Fond piste et cross-country de Cadet à espoir	Mercredi et Vendredi	18h00 – 20h00	Titouan, Yannick, Océane et Guillaume
CJESM - Nés en 2009 et avant. Toutes disciplines (Licence Compétition)	Mardi et jeudi	18h00 – 20h00	Aymeric, Serge, Patrice, Océane et Yannick
Loisir Santé (2008 et avant)	Voir document annexe		Audrey
Demi-fond, Hors Stade et Trail (Loisir ou compétition)	Mardi et jeudi	18h30 – 20h00	Nicolas, Sarah, François et Antonio

**créneau à choisir lors de l'inscription*

OUVERTURE DU SECRETARIAT :

Le secrétariat est ouvert pour les inscriptions
Septembre : mardi, mercredi et jeudi de 17h30 à 19h
Ou sur rendez-vous après Septembre 07.81.18.15.54



LICENCES SAISON 2024/2025

La saison 2024/2025 débute le 01 septembre 2024

Renouvellement des licenciés du club :

Au 1^{er} Septembre, vous n'êtes plus assuré, pensez aux conséquences qui peuvent en découler. Renouvelez votre adhésion au club, elle sera valable jusqu'au 31 août 2025.

POUR AVOIR DES INFORMATIONS TOUTE L'ANNEE SUR LES COMPETITIONS, LES RESULTATS ET SUR VOTRE CLUB

ALLEZ SUR NOTRE SITE : **athle-slac.com**

En dehors des permanences vous pouvez vous adresser pour tous renseignements à :

- LACOMBE Nicole - Présidente : 06 13 59 37 96
- GOUEFFON François - Secrétaire Général : 06-26-35-04-83
- CHEVRIER Audrey - Salariée : 07 81 18 15 54

LE DOSSIER LICENCE COMPLET COMPREND:

- 1 fiche d'adhésion individuelle remplie et signée au recto par les athlètes majeurs ou signée au verso par le représentant légal de l'athlète mineur.
- Le règlement de la cotisation (voir tableau).
- Pour les athlètes mineurs mettre à jour le parcours personnel de santé (renouvellement) ou fournir un questionnaire de santé (nouvelle inscription), modèle joint en annexe.

* Moyens de paiements acceptés : Espèces, Chèque bancaire, Carte bancaire, Pass'loisir, ANCV (coupon sport, chèques vacances) et bon d'achat.

Les maillots de club sont achetés directement sur internet :

<https://www.payasso.fr/saran-loiret-athletic-club/maillot-de-club>

Le paiement en trois fois est possible. La dernière mensualité devant être réglée au plus tard le 31 Décembre 2024.

Important:

Aucun dossier d'athlète ne sera accepté s'il n'est pas complet.

Réductions

- Les familles ayant plusieurs licenciés (même lieu d'habitation) peuvent bénéficier d'une réduction de 30 euros par licence supplémentaire
- Etudiants : réduction de 30 euros
- Bons Yeps et Pass Sport acceptés

Les réductions ne s'appliquent pas aux licences encadrant, athlé running et athlé santé

Les réductions ne sont pas cumulables

LICENCE : La licence vous sera expédiée par voie dématérialisée sur l'email fourni lors de l'inscription.

MONTANTS DES COTISATIONS :

Pour votre première adhésion, l'achat du maillot de club est obligatoire
15€ pour l'école d'athlétisme, poussin et 40€ pour les autres

CATEGORIES A partir du 01/11 /2019	ANNEE DE NAISSANCE	COTISATIONS ANNUELLES	
		Cotisation	1 ^{ère} adhésion
Baby Athlé (U7)	2019 et après	160€	
École d'Athlé (U10)	2016 – 2018	170€	15€ teeshirt de club
POUSSIN (U12)	2014– 2015		
BENJAMIN (U14)	2012– 2013	180€	40€ maillot de club
MINIME (U16)	2010– 2011		
CADET (U18)	2008– 2009	190€	40€ maillot de club
JUNIOR (U20)	2006 – 2007		
ESPOIR (U23)	2003– 2005		
SENIOR	1989 – 2000		
MASTER	1990 et avant		
ATHLE RUNNING	2008 et avant	110€	
LOISIR SANTE	2008 et avant	Voir document La santé par la forme	
ENCADRANT	/	75€	

Le SLAC fournira à chacun les mêmes prestations que pour la saison passée (transport, hébergement, inscriptions, matériel ...). Les dirigeants entraîneurs ou officiels pratiquants sont considérés comme athlètes.